

➔ APRÈS LA TRUYÈRE, PLACE À UN ÉTÉ LES PIEDS DANS L'ALAGNON



SÉRIE. En huit épisodes. Vous vous souvenez, l'été dernier ? Nous avons remonté la Truyère, en quête de randonnées comme d'activités. Rebelote cette année, avec l'autre cours d'eau emblématique de l'arrondissement : l'Alagnon. Chaque mercredi, nous allons remonter son fil depuis Chalet. En visitant les hauts lieux qui la bordent, la Chapelle Vauclaire, ou les Palhas. En suivant des rives escarpées ou tranquilles, en s'offrant même une petite escapade en canyoning. Et, chaque semaine, le Sigal (syndicat de gestion des eaux de l'Alagnon) nous fera profiter de son expertise pour connaître mieux les particularités naturelles ou patrimoniales de la vallée. ■



Saint-Flour ➔ Vivre sa ville

RANDONNÉE ■ Première étape depuis les confins du département, en surplombant la rivière

Un départ sur les hauteurs de Chalet

Armée de baskets, d'un appareil photo et de toutes les protections qui s'imposent, j'attaque la première randonnée autour de l'Alagnon.

Cécile Petey

Tout commence à Chalet. L'objectif est de rejoindre Massiac, en retrouvant l'Alagnon afin de me présenter à cette rivière que nous allons suivre tout l'été. C'est de ce village que j'ai décidé de m'élancer pour notre première étape au fil de l'eau. Ayant une condition physique somme toute inexistante et un sens de l'équilibre assez peu performant, je me suis préparée au pire.

Le départ ne fut pas des plus évident. Une fois la voiture correctement garée, les baskets harnachées à mes chevilles, la crème solaire étalée, et un petit détour par la chapelle Sainte-Madeleine réalisé, je m'élance. Mais par où ? Après de nombreuses hésitations, je commence à descendre une route qui me semble prometteuse, et voilà une première intersection. Ne sachant pas, j'interroge deux habitantes qui très gentiment m'indiquent la voie à suivre.

Que de vues !

Cette fois, c'est la bonne, on ne m'arrête plus. Commence alors la descente. Le chemin est praticable mais les poussettes et chevilles fragiles n'y seront pas les bienvenues. Bien qu'abordable, ce chemin est marqué par



VIALLE CHALET. Une vue en contre bas de la chapelle Sainte Madeleine, trônant sur la falaise et accessible par Chalet

de nombreuses roches et cailloux. Une fois le rythme pris, et le pas plus sûr, j'ose lever la tête de mes souliers et je découvre une vue imprenable sur la vallée, avec en contrebas Massiac. Une pause s'impose afin d'enregistrer par la photo cette vue grandiose. La route s'y prête bien, puisqu'elle est de manière assez générale ombragée par une végétation dense.

À la fin de la descente, le sentier se rétrécit et se pare d'une

intense rangée d'orties. Mes mollets, bien que cachés par mon pantalon, n'ont pu éviter les douces caresses de ces plantes. Ce rappel piquant de la nature est rapidement chassé par mon arrivée dans Vialle Chalet, bourgade proche de Massiac. Des maisons en pierre au milieu de fleurs et d'arbres m'y accueillent. Je prends quelques instants pour lever les yeux au ciel et découvrir la chapelle Sainte Madeleine qui me sur-

plombe. Assez d'émerveillement, je repars.

Une nouvelle intersection, deux choix possibles. En poursuivant sur la gauche, j'arrive dans le centre-ville de Massiac. En partant sur la droite, je prolonge un peu plus la randonnée mais je pourrai rejoindre l'Alagnon. Je choisis la seconde option. Attention, si l'on choisit ce chemin, cela oblige à traverser une voie ferrée et la nationale. Mais un chemin et le bruisse-

ment de l'eau au loin m'indiquent que je suis dans la bonne direction.

Délicatesse

Une fois les obstacles passés, je m'engage dans ce chemin qui me permet d'effleurer la vue de l'eau qui coule. Me voilà stoppée net, je ne peux pas aller plus loin, le chemin est sur une propriété privée. Ni une ni deux, je fais demi-tour. Je longe quelques minutes la nationale afin de récupérer la route d'Ouche.

Au bout, le Graal, l'Alagnon. Je passe au-dessus, je le longe, pour m'en éloigner à nouveau. J'entre dans Massiac par la petite porte, par la zone artisanale. En levant un peu les yeux, on peut tout de même profiter d'un paysage impressionnant de collines et de verdure. Je clos cette marche d'une heure et quarante-cinq minutes par un pont qui me permet de rejoindre le centre-ville et d'apprécier une fois encore la délicatesse de l'Alagnon. ■

■ PLUS ET MOINS

Le plus

Ce parcours ne nécessite pas une condition physique de sportif. Il offre une vue imprenable sur la vallée de l'Alagnon.

Le moins

Il est dommage de devoir longer la route pour rejoindre l'Alagnon. C'est un parcours linéaire qui nécessite de laisser sa voiture au point de départ et donc d'avoir un second véhicule au point d'arrivée.

Le coin du Sigal : neuf espèces rares barbottent dans la mare

Le plateau basaltique de Chalet et la chapelle Sainte-Madeleine sont un haut lieu d'histoires. Histoires saintes enseignées aux enfants de la paroisse, ou histoires grivoises lorsqu'elles sont contées dans les auberges. Histoires de culte solaire, de grotte et de fontaine miraculeuse au pied des orgues. Ou tout simplement l'histoire de la famille Mercoeur qui au XII^e siècle, fit bâtir en ce lieu un château-fort dont il ne reste aujourd'hui que la chapelle comme seul vestige.

En revanche, ce qui passe presque inaperçu dans ce patrimoine culturel haut perché, ce



RAINETTE. « La rainette verte est une petite grenouille capable de grimper aux arbres grâce à ses doigts munis de ventouses. La mare de Chalet est le seul site connu actuellement dans le Cantal à abriter cette espèce.

sont deux petites mares situées juste en face du village de Chalet. Elles ont pourtant joué un rôle clé lorsque les vaches pâturaient le plateau. Elles servaient d'abreuvoirs et les villageois les curaient manuellement tous les ans pour récupérer la vase et fertiliser leurs jardins, et pour maintenir la présence d'eau.

En 2005, un bénévole du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Auvergne attire l'attention sur les mares de Chalet, car l'une d'elle abrite une remarquable diversité : neuf espèces de grenouilles, crapauds et tritons y sont recensées ainsi que 2 espèces floristiques rares.

Depuis 2008, une convention de gestion a été signée entre la Commune de Massiac et le CEN Auvergne pour préserver de cette mare. Outre cette richesse biologique, c'est l'abandon de l'entretien traditionnel des mares qui inquiète le plus le Conservatoire et les habitants, avec un assèchement accentué en été et l'invasion par les Phragmites et... une échappée d'aquarium bien envahissante : l'Elodée du Canada. Depuis, bénévoles et habitants organisent des animations découverte « Fréquence Grenouille » et des « Chantiers d'Automne » permettant l'entretien. ■